

Formation éligible Loi ALUR

Rénovation globale et management de projet (J1-J2)

Pack 14h

1 jour
présentiel +
7h distanciel

**Consolider sa posture d'accompagnement des copropriétés
dans un projet collectif tel qu'une rénovation énergétique globale**

**Module à destination des gestionnaires de copropriétés
Pack 14h « Maîtrise complète et mise en pratique »**

Objectif général

- Outiller les gestionnaires de copropriétés sur les **dynamiques relationnelles**, la **gestion de projet** et les **aspects techniques et financiers** afin de les aider à lancer des projets de rénovation énergétique.
- **Gagner en assurance** dans les relations avec les copropriétaires tout en adoptant une **posture éthique et facilitante**.

Compétences visées

- **Accompagner** un projet de rénovation énergétique dans sa globalité.
- **Mobiliser les acteurs et les ressources** pertinents pour déployer un projet, en restant à sa juste place en tant que syndic.
- Acquérir une **posture d'accompagnant** de groupe pour faciliter la prise de décision des copropriétaires.
- Devenir **acteur de la rénovation énergétique** tout en faisant évoluer le métier de syndic.

Public

Gestionnaires de copropriétés expérimentés ou novices, qui souhaitent :

- **encourager** des projets de rénovation énergétique auprès de leur portefeuille de copropriétés ;
- **s'outiller** pour faire aboutir de tels projets ;
- **clarifier** leur rôle et la stratégie de leur agence.

De 8 à 12 participants par session (intra-entreprise ou inter-entreprises).

Prérequis : aucun

L'accessibilité pour tous et les conditions sanitaires sont sous la responsabilité de l'organisateur choisissant la salle.

Durée

Pack 14h en blended learning :

- Formation de 7h en présentiel pour acquérir les **bases** et fonder le groupe de participants
- 2 classes virtuelles d'approfondissement d'1h45 : **conduite de la démarche travaux & financement de travaux**
- 2 ateliers de mise en pratique d'1h45 : **réponse aux difficultés rencontrées par chacun dans sa mise en pratique sur le terrain**

Éligible au renouvellement de la carte professionnelle syndic (Loi ALUR) : un module de formation de 14h complet pour répondre en une seule fois à vos obligations de formation annuelles, avec une journée présentielle pour la qualité des échanges, puis des séquences distancielles qui se glissent facilement dans l'agenda.

Séquences pédagogiques

Journée présentielle

Séquence 1 : Contexte de la rénovation énergétique des copropriétés

- Comprendre sa place et son action quotidienne dans la stratégie de rénovation énergétique en lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).
- Argumenter en faveur de la rénovation énergétique.

Séquence 2 : Aspects techniques, financiers et acteurs d'un projet de rénovation énergétique

- Identifier les faits déclencheurs.
- Prioriser les copropriétés avec un outil : Le Scancopro.
- Identifier les facteurs favorables et les freins à la rénovation énergétique.
- Identifier les acteurs principaux d'un projet de rénovation énergétique et les aides facilitant sa réalisation.

Séquence 3 : S'approprier le déroulement global d'un projet de rénovation énergétique

- Échanger sur ses expériences et co-construire les étapes d'un projet de rénovation énergétique : les Assemblées Générales, les acteurs, la durée estimative de chaque étape...

Séquence 4 : Comprendre la posture d'accompagnant de groupe, pour faciliter la mise en dynamique et la prise de décision des copropriétaires

- Expérimenter un outil de facilitation pour trouver des solutions par l'intelligence collective : le Codeveloppement.
- Prendre conscience des fonctionnements et comportements humains.
- Identifier les enjeux humains et adapter sa posture.

Séquence 5 : Devenir acteur de la rénovation énergétique tout en faisant évoluer le métier de syndic

- Élaborer sa feuille d'engagement pour passer à l'action et préparer ses coachings.
- Découvrir la possibilité d'offrir un Atelier-Rencontre gratuit aux copropriétaires pour les aider à mieux fonctionner et à aborder un projet de rénovation énergétique ; mettre en valeur son agence de syndic grâce à cette proposition.

Classes virtuelles d'approfondissement

Animées par Pierre Olivier et Marie Blanc, Copro +



Séquence 1 : Conduite de la démarche travaux

- Gestion prévisionnelle de l'entretien : travaux subis ou choisis ?
- Approche de l'AG par type de travaux
- Préalables : audits, DTG, capacité à agir du SDC
- Acteurs de la rénovation et rôles des MOA, MOE, AMO et autres acteurs
- Les phases travaux du MOE (MOP)

- Les enquêtes gagnantes : notion de maîtrise d'ouvrage virtuelle
- Préparation de l'AG bouquet de travaux
- Prévenir et guérir les contestations

Séquence 2 : Financement de travaux

- Fonds travaux : alimentation, utilisation
- Dispositifs ANAH et collectivités, MPR COPRO et subventions collectives
- Aides individuelles conditionnelles
- Prêts collectifs : EcoPTZ, COPRO 100, Domofinance
- Ingénierie financière et RAC (reste à charge)
- Approche sociale du financement
- Appels de fonds travaux - impact des mutations
- Suivi de la trésorerie travaux

Ateliers de mise en pratique

Réponse aux difficultés rencontrées par chacun dans sa mise en pratique sur le terrain

Coaching par une méthode d'intelligence collective : le codéveloppement

Méthodes mobilisées

- Animations interactives
- Cas pratique utilisé tout au long de la journée
- Retours d'expérience
- Apports théoriques
- Kit sur différents aspects d'un projet de rénovation énergétique, remis aux participants

Modalités d'évaluation

Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.

Travaux pratiques durant la formation.

Attestation de formation individuelle fournie aux participants selon leur assiduité.

Satisfaction client

Une évaluation de la formation sera faite systématiquement à la fin de chaque session, par voie électronique.

Tarif et accès aux sessions

Inscription individuelle (session inter-entreprises) : 700€ HT, soit 840€ TTC

Session intra : nous contacter

Dates et lieux des prochaines sessions inter : accessibles sur notre site web en cliquant sur "Prochaines dates et inscription". Pour toute question d'accessibilité ou besoin spécifique pour suivre une formation, merci de contacter notre référente handicap, Mathilde Auzias (ci-dessous).

CONTACT / INSCRIPTION

Mathilde Auzias

06 42 89 90 74

m.auzias@coprodespossibles.fr

www.coprodespossibles.fr